

FORMATION Bafa

.....
La Ligue de l'enseignement –mouvement laïque d'éducation populaire- affirme sa volonté de permettre à chaque enfant d'accéder à l'éducation, à la culture, aux loisirs (sports, vacances, pratiques artistiques...) dans le but d'exercer une citoyenneté active et d'établir durablement une société plus juste, plus libre et plus solidaire.

Tous nos stages portent et font vivre les principes qui fondent notre mouvement :

La laïcité, l'égalité, la diversité, la citoyenneté,
la démocratie, l'engagement, la solidarité
et l'émancipation.

Les animateurs des temps de loisirs (péri et extra scolaires) sont amenés à mettre en place des projets permettant à chaque enfant de s'éveiller à de nouvelles activités, de s'épanouir, de développer sa personnalité propre, son autonomie et sa socialisation.

Contact :

Ligue de l'enseignement des Côtes d'Armor
Pôle Séjours, formations et accueils éducatifs
Janig Jegourel et Céline Daire
02 96 94 16 08 formation@laligue22.org

.....
www.laligue22.org



FORMATION Bafa

en Côtes d'Armor

2016/2017

.....
**Se former à l'animation pour être
à la hauteur de ses ambitions éducatives**

DEVENIR ANIMATEUR ANIMATRICE

Au sein de nos formations au BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur), les stagiaires vont pouvoir acquérir les techniques nécessaires à la **conduite d'activités** avec un groupe d'enfants et les règles et aptitudes indispensables pour assurer la **sécurité physique et morale** de ceux-ci.

C'est aussi, pour le stagiaire, une démarche vers une prise de responsabilité, une inscription dans un parcours éducatif et parfois une 1^{ère} expérience professionnelle auprès d'enfants.

ÊTRE ACTEUR DE SA FORMATION

Les formateurs professionnels de la Ligue de l'enseignement utilisent des pédagogies et des méthodes visant à impliquer le stagiaire afin que ce dernier co-construise ses savoirs, savoir-faire et savoir-être.

Mises en situation, expérimentations, analyses de situation, jeux, sont autant d'éléments qui amèneront le stagiaire à se positionner comme un-e futur-e animateur/animateur.

♦ Les objectifs de ce BAFA sont ceux définis par le cadre réglementaire de l'arrêté du 15 juillet 2015.

♦ La formation est constituée de trois étapes alternant théorie et pratique :

1. la session de formation générale permet d'acquérir les éléments fondamentaux = 8 jours ;
2. le stage pratique dans un ACM¹ réglementé en permet la mise en œuvre et l'expérimentation = 14 jours ;
3. la session d'approfondissement permet de compléter et d'analyser les acquis de formation = 6 jours.

La DDSC² délivre le BAFA à l'issue de ces 3 stages validés

¹ Accueil Collectif de Mineurs (accueil de loisirs sans hébergement, séjour long ou court, temps périscolaires...)

² Direction Départementale de la Cohésion Sociale

NOUVEAU

Toutes nos sessions générales se déroulent **hors week-end**.

Pour les sessions sur Plouezec, 8 stagiaires peuvent bénéficier d'un **transport gratuit** depuis la gare de St Brieuc

20 places sont disponibles par session

Pour réserver, il est impératif de :

- Nous contacter pour que l'on vous adresse la fiche d'inscription.
- S'inscrire sur le site du ministère www.bafa-bafd.gouv.fr et conserver précieusement l'identifiant qui vous sera remis.
- Nous retourner la fiche d'inscription dûment complétée.

Se former au BAFA nécessite une grande disponibilité et une participation active à tous les temps de la formation.

Les sessions générales

- ▶ Vacances d'hiver 2017
Du 13 au 17 puis du 20 au 22 fév
A Plouezec – Internat – 550€
- ▶ Vacances de printemps 2017
Du 10 au 14 puis du 18 au 20 avril
A Plouezec – Internat – 550€
- ▶ Vacances d'été 2017
Du 3 au 7 puis du 10 au 12 juillet
A St Brieuc – demi-pension – 495€

Les sessions d'approfondissement

⚠ Pour s'inscrire à la session d'approfondissement, le stage pratique, de 14 jours doit avoir été réalisé, validé et déclaré à la DDSC².

Thème au choix sur ces dates :

- ✓ Le jeune enfant (3-6 ans)
- ✓ L'enfant (6-12 ans)

- ▶ Vacances d'automne 2016
Du 24 au 29 octobre
A St Brieuc – demi-pension – 430€
- ▶ Vacances d'été 2017
Du 21 au 26 août
A St Brieuc – demi-pension – 430€

- ♦ Des aides financières peuvent être accordées aux particuliers et aux collectivités qui prennent en charge la formation de leurs agents. Contactez-nous.
- ♦ Les horaires des stages en demi-pension sont 9h - 18h